

DÉPARTEMENT DU NORD
ARRONDISSEMENT DE DUNKERQUE
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES FLANDRE LYS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTÉ DE LA
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES FLANDRE LYS

Séance du 22 juin 2023

L'an deux mille-vingt-trois, le 22 juin, à 19 heures et 00 minutes, les membres du Conseil Communautaire se sont réunis à La Gorgue, 500 rue de La Lys, sur la convocation qui leur a été adressée par Jacques Hurlus, le Président de la Communauté de communes Flandre Lys, le 16 juin.

Nombre de conseillers en exercice le jour de la séance : 42

Nombre de présents : 33

Nombre de pouvoirs : 8

Nombre de votants : 41

Etaient présent(e)s :

Mme BEURAERT Martine, M. BEZILLE Marc, M.BODART Michel, M.BOONAERT Jean-Philippe, Mme BOULENGER Delphine, Mme BROUARD Bénédicte, M. BROUTEELE Philippe, Mme DE SWARTE Marie-Dominique, M.DEHAENE Michel, M.DELABRE Aimé, M. DELVALLE Jean, Mme DERONNE Véronique, Mme DUHAYON Monique, Mme DURUT Jocelyne, M.DUYCK Joël, Mme EVRARD Monique, M.FAIDUTTI Jean-Marc, M.HENNEON François-Xavier, Mme HIEL Anne, M. HURLUS Jacques, Mme LORPHELIN Martine, M. MAHIEU Philippe, M.MORVAN Hervé, M.MOUQUET Denis, M.PARENT Michael, Mme PLE Sandra, M.PRUVOST Philippe, M.SÉRÉ Soarey, Mme THERON MARESCAUX Stéphanie, M.THOREZ Jean-Claude, M.VANECLOO Serge, Mme VERHAEGHE Marie-Thérèse, Mme VILLE Augustine.

Absents excusés :

Mme BERTRAND Dorothee, procuration à M.HENNEON François-Xavier,
M. BLERVAQUE Philippe, procuration à Mme DURUT Jocelyne,
Mme DEBAISIEUX Nathalie, procuration à M.BOONAERT Jean-Philippe,
Mme FERMENTEL Geneviève, procuration à M.MOUQUET Denis,
M.FICHEUX Bruno, procuration à M.DEHAENE Michel,
Mme HERDIN Andrée, procuration à M.THOREZ Jean-Claude,
M. LAPIERRE Julien, procuration à Mme BOULENGER Delphine,
M.LORIDAN Bernard, procuration à Mme LORPHELIN Martine.

Absents :

M.RAVET Pierre-Luc.

Secrétaire de séance :

M.MOUQUET Denis.

Délibération 2023D124 - Finances, Mutualisation, Transferts De Charges - Budget général – Décision modificative - DM1.

Vu le CGCT,
Vu les statuts de la Communauté de communes,

En section de fonctionnement,

Vu la nomenclature M14, et les préconisations du Service de Gestion Comptable, d'imputer la participation auprès d'organisme au 6745, il convient d'inscrire les crédits correspondants.

Vu les indices permettant l'indexation des loyers de l'Hélice, il convient d'annuler sur exercices antérieurs (673) les montants erronés afin d'enregistrer les bons loyers indexés.

Vu l'élaboration du projet de territoire Axe Lys 2040, il convient d'inscrire les crédits non prévus en fonctionnement,

En section d'investissement,

Vu le programme de substitution de véhicules électriques aux véhicules thermique dans les communes de la CCFL, il convient de prévoir des crédits supplémentaires au 2182,

Vu l'évolution de l'intérêt communautaire dans le cadre de la voirie, qui ajoute dans sa section I.A. en ajoutant la rue Orphée Variscotte dans les voiries d'intérêt communautaire, il convient d'inscrire les crédits supplémentaires au 2315.

Vu la définition de l'intérêt communautaire dans le cadre de la voirie, qui prévoit la prise en charge à hauteur de 50% du cout d'entretien des bordures et caniveaux, et plus particulièrement le dossier relatif à borduration Rue Royale à Fleurbaix, il convient d'inscrire les crédits au 204

Il est proposé de :

EN SECTION DE FONCTIONNEMENT

RAJOUTER des crédits en section de fonctionnement sur le budget général :

- Dépenses, article 673, (Titres annulés sur exercices antérieurs) : 20 000 €
- Dépenses, article 6745 (Autres subventions de droit privés) : 100 000 €
- Dépenses, article 617 (Etudes et recherches) : 60 000 €

RETIRER des crédits en section de fonctionnement sur le budget général :

- Dépenses, article 6238, (Divers) : 100 000 €
- Dépenses, articles 022 (Dépenses imprévus) : 80 000 €

FONCTIONNEMENT	DEPENSES	RECETTES
673(Titres annulés sur exercices antérieurs) chap 67	+20 000	
6745 (Autres subventions de droit privés) chap 67	+100 000	
617 (Etudes et recherches) chap 011	+60 000	
6238 (Divers) chap 011	-100 000	
022 (dépenses imprévues) chap 022	-80 000	

EN SECTION D'INVESTISSEMENT

RAJOUTER des crédits en section d'investissement sur le budget général :

- Dépenses, article 2315, (Installations, matériel et outillage techniques) : 400 000 €
- Dépenses, article 2182 (Matériel de transport) : 300 000 €
- Dépenses, article 2041412 (Communes-bâtiments et installations) : 5 000 €

RETIRER des crédits en section d'investissement sur le budget général :

- Dépenses, article 2031, (Frais d'études) : 200 000 €
- Dépenses, article 2313, (Constructions) : 505 000 €

INVESTISSEMENT	DEPENSES	RECETTES
2315 (Installations, matériel et outillage techniques) chap 23	+400 000	
2182 (Matériel de transport) chap 21	+300 000	
2041412 (Communes-bâtiments et installations) chap 204	+5 000	
2031 (Frais d'études) chap 20	-200 000	
2313 (Constructions) chap 23	-505 000	

Après avis favorables de la Commission et du Bureau, Il est proposé au Conseil de :

- PREVOIR les crédits correspondants,
- AUTORISER Monsieur le Président à signer tout document relatif à ce dossier.

Mme BERTRAND Dorothee, procuration à M.HENNEON François-Xavier ; M.FICHEUX Bruno, procuration à M.DEHAENE Michel ; M.DEHAENE Michel ; Mme DUHAYON Monique ; M.HENNEON François-Xavier ; Mme VILLE Augustine, ne prennent pas part au vote.

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire accepte à l'unanimité (34 voix POUR – 6 ABSTENTIONS) la proposition ci-dessus.

Pour extrait conforme au registre,
Fait à la CCFL,

Le Président,
Jacques HURLUS

